Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Programme du travail

Bulletin du travail

16 février 2009

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail.** Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

Dans ce numéro

Page

Analyses et tableaux des données salariales de **décembre, 4e trimestre et année 2008**.....1

Négociations clés en cours et à venir 16

Principaux arrêts de travail 19

Effectifs syndicaux 20

À paraître dans le prochain numéro 20

Pour plus d'information 21

Liste de distribution ajouter/retirer mon nom 21

Règlements salariaux
visant 500 employés ou plus

Décembre 2008

Les principales conventions collectives ratifiées en décembre 2008 ont donné lieu à des augmentations moyennes du taux du salaire de base de 3,2 % par année pendant la durée des conventions. Les données de décembre 2008 sont basées sur l'examen de 18 conventions visant 31 780 employés.

Rajustements salariaux en pourcentage dans les grands règlements selon le mois

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 2,7 % en moyenne. Il s'agit d'un gain inférieur à celui établi lors des ententes courantes. En décembre 2008, la durée moyenne des conventions était de 35,2 mois, comparativement à 38,3 mois au cours des ententes précédentes.

Le secteur public enregistre des rajustements salariaux de 3,4 %, et le secteur privé affiche des rajustements de 2,5 % en moyenne. Les données du secteur public ont été influencées par la convention du gouvernement du Nouveau-Brunswick ratifiée dans le secteur de l'éducation où 8 000 enseignants à l'élémentaire et au secondaire obtiennent des augmentations de 3,7 %. Les résultats du secteur privé ont été influencés en partie par une convention conclue entre Ispat-Sidbec et 1 400 employés qui

Canada

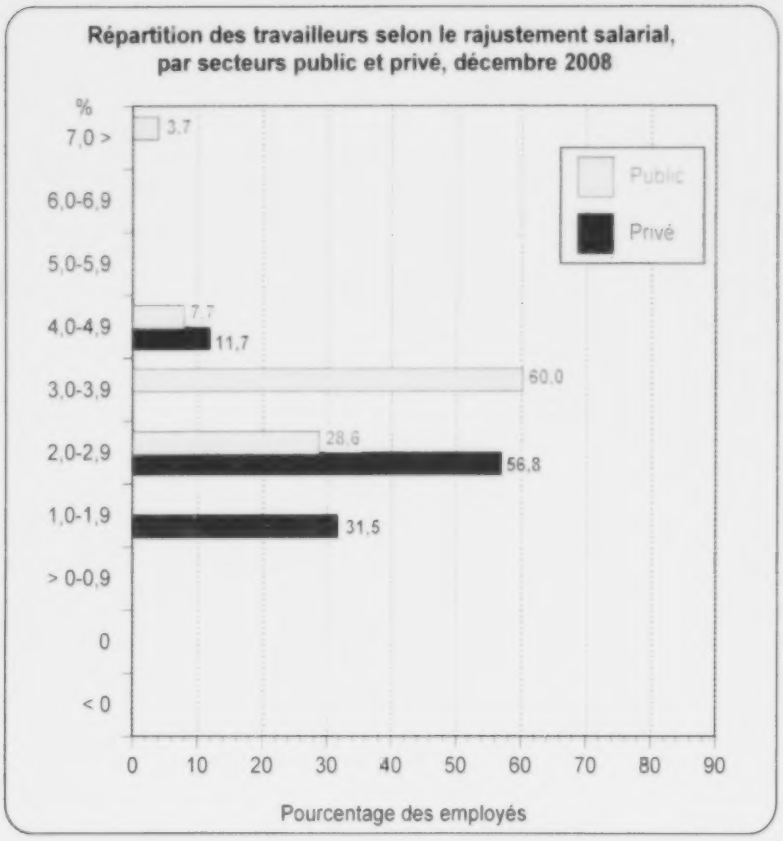

obtiennent une augmentation salariale de 1,3 %, ainsi que par 2 conventions signées par Rio Tinto Alcan qui accordent à 1 960 employés une augmentation de 2,8 %; ces 3 dernières conventions ont été signées au Québec.

Si l'on observe les sphères de compétence, l'Ontario qui comporte la plus forte concentration d'employés (26,5 % de l'ensemble) enregistre des rajustements salariaux de 3,3 % en moyenne. L'Alberta affiche la moyenne annuelle d'augmentation salariale la plus élevée au taux de 6,1 %, et le Québec affiche le plus faible rajustement au taux de 2,2 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui compte la plus forte concentration d'employés (45,6 % de l'ensemble) affiche des rajustements de 3,5 %; ce secteur enregistre également le rajustement salarial le plus élevé au taux de 3,5 % en moyenne, et le secteur de la fabrication affiche le plus faible rajustement au taux de 2,2, % en moyenne.

L'abbréviation « IVC » que l'on retrouve dans les tableaux suivants représente l'indemnité de vie chère.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux pourcentage selon le mois

	2008		
	octobre	novembre	décembre
Secteurs			
Secteur public	3,9	3,1	3,4
Secteur privé	2,0	4,0	2,5

	2008		
	octobre	novembre	décembre
Toutes les industries/sphères de compétence			
Rajustements annuels moyens	3,6	3,3	3,2
Sans IVC	3,6	3,3	3,4
Avec IVC	-	2,7	2,1
Moyenne annuelle de 1re année	3,7	3,4	3,6
Sans IVC	3,7	3,4	3,8
Avec IVC	-	3,1	2,0
Industries			
Industries primaires	-	3,2	-
Fabrication	1,5	1,3	2,2
Commerce de gros et de détail	2,1	4,8	-
Transport	3,0	-	2,6
Information et culture	2,0	-	-
Finance et services professionnels	2,0	-	3,2
Éducation, santé et services sociaux	4,2	3,1	3,5
Loisirs et hôtellerie	-	3,2	-
Administration publique	-	4,5	3,3
Sphères de compétence			
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	-	-
Nouveau-Brunswick	-	-	3,7
Québec	4,9	2,0	2,2
Ontario	2,9	3,0	3,3
Manitoba	1,2	-	2,8
Saskatchewan	3,0	4,4	4,2

	2008		
	octobre	novembre	décembre
Alberta	5,0	4,8	6,1
Colombie-Britannique	2,7	2,5	2,4
Sphère de compétence fédérale	2,0	-	3,0

Quatrième trimestre 2008

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du quatrième trimestre 2008 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 3,4 % par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'augmentation de 4,1 % enregistrée le trimestre précédent. Les données du quatrième trimestre 2008 sont basées sur l'examen de 110 conventions visant 154 590 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 2,7 % en moyenne. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne établie lors des ententes courantes. Au cours du quatrième trimestre 2008, la durée moyenne des conventions était de 42,7 mois, comparativement à 38,3 mois au cours des ententes précédentes.

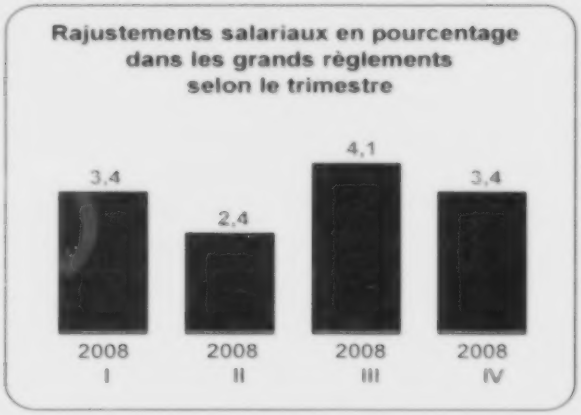

Le secteur public enregistre des rajustements salariaux de 3,5 %, et le secteur privé affiche des rajustements de 2,9 % en moyenne. Les données du secteur public sont basées sur l'examen de 89 conventions visant 127 850 employés; les employés du secteur public représentent 82,7 % des employés visés par les conventions du quatrième trimestre 2008. L'Alberta enregistre des rajustements de 5,0 % en moyenne. Au cours du quatrième trimestre 2008, le secteur de l'éducation de l'Ontario signe un grand nombre de conventions collectives qui donnent lieu à des rajustements salariaux de 3,0 % en moyenne. Les données du secteur privé sont basées sur l'examen de 21 conventions visant 26 740 employés qui représentent seulement 17,3 % de l'ensemble des employés au cours du quatrième trimestre 2008. Dans le secteur privé, les rajustements vont d'un gel salarial qui touche 600 employés de Cooper Standard Automotive Ltd., en Ontario, à 5,2 % d'augmentation salariale accordée à 1 470 employés de Real Canadian Superstore en Alberta.

Si l'on observe les sphères de compétence, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador enregistrent le rajustement salarial le plus élevé au taux de 5,0 % en moyenne, et le Manitoba affiche la plus faible augmentation au taux de 1,8 % en moyenne. L'Ontario qui compte la plus forte concentration de conventions (65,5 %) et d'employés (55 %) affiche des rajustements de 3,0 % en moyenne. Dans la sphère de compétence fédérale, 2 100 employés de Postes Canada obtiennent des augmentations salariales de 2,6 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de 3,5 %, et le secteur de la fabrication affiche le plus faible rajustement au taux de 1,8 %. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui compte la plus forte concentration de conventions (71,9 %) et d'employés (67,5 %) affiche des rajustements de 3,5 % en moyenne.

La majorité des conventions (67,3 %) et des employés (61,6 %) obtiennent des rajustements allant de 3,0 à 3,9 %; 23,4 % des employés visés par 16,4 % des conventions reçoivent des rajustements de 4,0 % ou plus; et 13,9 % des employés visés par 14,5 % des conventions obtiennent des rajustements inférieurs à 3,0 %; 1 520 employés (1 %) visés par 2 conventions (1,8 %) font l'objet d'un gel salarial.

Répartition des travailleurs selon le rajustement salarial, par secteurs public et privé, pour le quatrième trimestre 2008

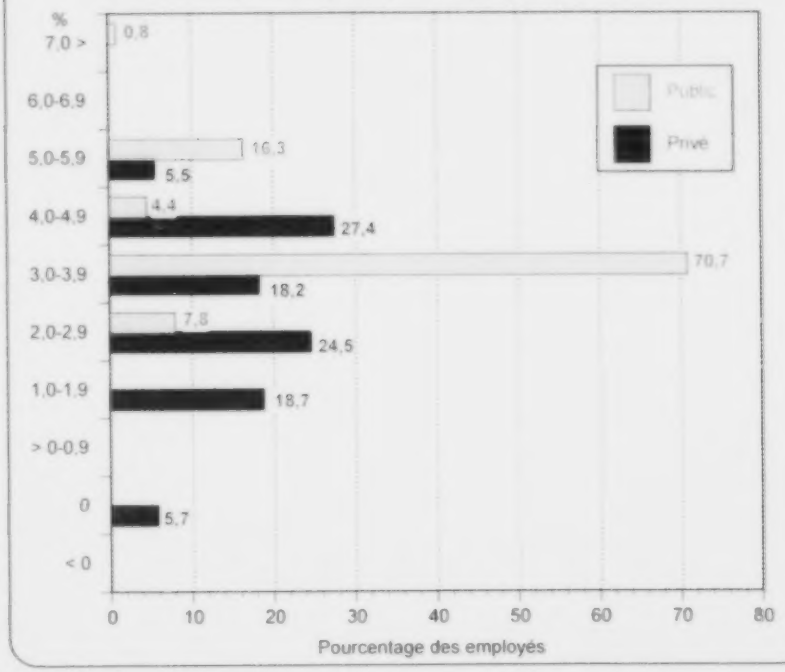

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le trimestre

	2008			
	1er	2e	3e	4e
Secteurs				
Secteur public	3,2	3,0	4,5	3,5
Secteur privé	3,9	1,7	3,0	2,9
Toutes les industries/sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	3,4	2,4	4,1	3,4
Sans IVC	3,3	2,7	4,1	3,4
Avec IVC	5,1	1,4	4,1	2,3

	2008			
	1er	2e	3e	4e
Moyenne annuelle de 1re année	3,3	2,3	5,6	3,6
Sans IVC	3,2	2,9	5,6	3,6
Avec IVC	5,6	0,5	6,0	2,3
Industries				
Industries primaires	4,8	3,4	-	3,2
Services publics	3,3	2,1	3,5	-
Construction	5,8	-	4,7	-
Fabrication	1,1	1,1	3,1	1,8
Commerce de gros et de détail	4,6	1,7	2,5	3,4
Transport	3,2	2,9	3,2	2,9
Information et culture	2,0	2,1	1,6	2,0
Finance et services professionnels	2,0	2,9	-	2,9
Éducation, santé et services sociaux	3,5	3,8	4,7	3,5
Loisirs et hôtellerie	-	1,2	2,3	3,2
Administration publique	2,1	3,3	3,0	3,4
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	-	5,0	-	5,0
Île-du-Prince-Édouard	3,0	-	3,0	-
Nouvelle-Écosse	3,5	2,9	4,7	-
Nouveau-Brunswick	4,0	3,0	3,7	3,7
Québec	2,4	2,1	2,8	2,6
Ontario	3,0	1,8	2,9	3,0
Manitoba	4,1	3,5	3,3	1,8
Saskatchewan	2,3	-	6,2	3,5

	2008			
	1er	2e	3e	4e
Alberta	4,0	4,7	5,3	5,0
Colombie-Britannique	3,3	3,4	2,6	2,5
Territoires	-	4,4	-	-
Sphère de compétence fédérale	3,4	2,6	3,3	2,7

Principales conventions collectives ratifiées en 2008

Les principales conventions collectives ratifiées au cours de l'année 2008 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 3,3 % par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une moyenne identique à celle enregistrée en 2007, mais d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,5 % affichée en 2006. Les données de l'année 2008 sont basées sur l'examen de 311 conventions visant 628 460 employés. Au cours de l'année 2008, le taux d'inflation était inférieur à l'augmentation des rajustements salariaux. En 2007 et 2008, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2 et 2,3 % respectivement, tandis que la moyenne des rajustements salariaux s'établissait à 3,3 %.

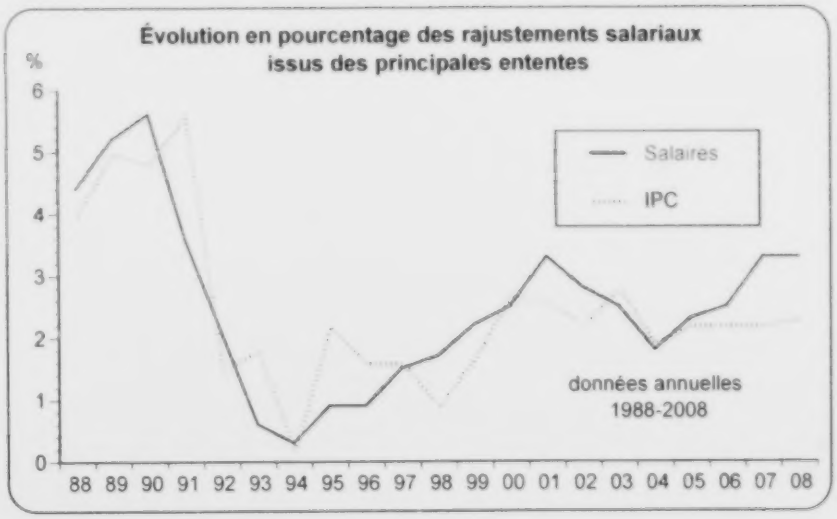

Les principales conventions collectives ratifiées au cours de l'année 2008 ont donné lieu à des rajustements salariaux supérieurs à ceux qu'elles remplaçaient. Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 2,7 % en moyenne, comparativement à 3,3 % au cours des ententes ratifiées en 2008.

Au cours de l'année 2008, la durée moyenne des conventions était de 41,0 mois. Il s'agit d'une hausse par rapport à la durée moyenne de 38,3 mois des conventions qu'elles remplacent, et à la durée moyenne de 37,0 mois affichée en 2007. Cependant, les données de 2008 sont inférieures au record de 47,1 mois établi en 2005.

Au cours de l'année 2008, 44,1 % des employés visés par 48,2 % des conventions ont obtenu des rajustements salariaux allant de 3,0 à 3,9 %; 25,2 % des employés visés par 20,9 % des conventions ont reçu des rajustements supérieurs à cette catégorie; 29,9 % des employés visés par 29,0 % des conventions ont obtenu des rajustements inférieurs à 3,0 %, et 0,7 % des employés visés par 6 conventions (1,9 %) ont fait l'objet d'un gel salarial.

Depuis l'année 2006, les gains salariaux du secteur public restent supérieurs à ceux du secteur privé. Le secteur public enregistre des rajustements de 3,5 % en 2008, tandis que le secteur privé affiche des rajustements de 2,7 % en moyenne. Dans le secteur public, 440 900 employés (70,2 % de l'ensemble des employés visés par les conventions ratifiées en 2008) visés par 220 conventions ont obtenu des rajustements de 3,5 % en moyenne. Les conventions ratifiées dans l'administration fédérale ont donné lieu à des rajustements salariaux de 2,5 %; l'administration provinciale enregistre des rajustements légèrement supérieurs au taux de 2,6 %; l'administration locale, 2,8 %, et le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux, 3,9 % en moyenne.

Répartition des travailleurs selon le rajustement salarial, par secteurs public et privé, en 2008

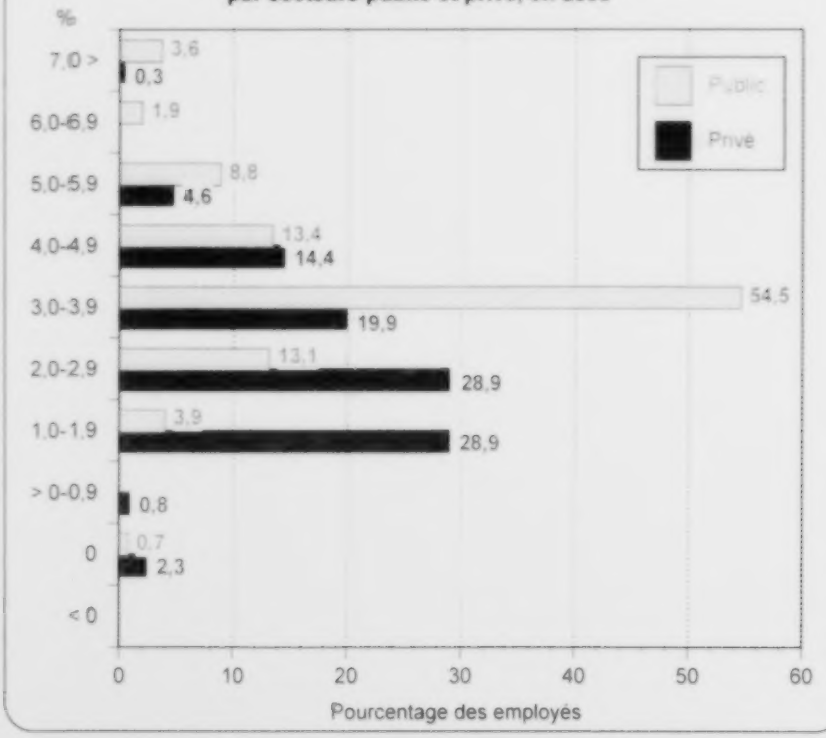

Au cours de l'année 2008, dans le secteur privé, 187 560 employés visés par 91 conventions ont obtenu des rajustements de 2,7 % en moyenne. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,2 % enregistrée en 2007, mais d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,2 % affichée en 2006. Le secteur privé représente seulement 29,8 % de l'ensemble des employés visés, et exerce moins d'impact que le secteur public sur la moyenne globale des séries salariales pondérée selon le nombre d'employés au Canada.

Si l'on observe les sphères de compétence, les rajustements salariaux vont de 2,4 % au Québec, à 5,1 % en Saskatchewan qui affiche l'augmentation salariale la plus élevée dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux au taux de 5,9 %. La deuxième augmentation en importance est enregistrée en Terre-Neuve-et-Labrador au taux de 5,0 %, suivie de l'Alberta qui affiche une augmentation de 4,8 %. L'Ontario qui compte la plus forte concentration de conventions (43,4 %) et d'employés (40,0 %) enregistre des rajustements salariaux de 2,6 % en moyenne. La sphère de compétence fédérale affiche des rajustements de 2,9 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, les rajustements salariaux vont de 1,6 % dans le secteur de la fabrication, à 5,4 % dans le secteur de la construction. En Ontario, les conventions ratifiées dans le secteur de la fabrication donnent lieu à des rajustements de 1,0 %; il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,8 % affichée l'année précédente. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux, qui comporte la plus forte concentration de conventions et d'employés, enregistre des rajustements salariaux de 3,9 % en moyenne.

Seulement 7,4 % des principales conventions collectives ratifiées en 2008 stipulent une disposition sur l'IVC (indemnité de vie chère) comparativement à 12,2 % en 2007, 15,8 % il y a 5 ans, et 31,8 % en 1990. Au cours de l'année 2008, 21 des conventions comportant une clause d'IVC se trouvent dans le secteur privé, et seulement 2 conventions dans le secteur public. Les conventions ratifiées du secteur de la fabrication contiennent la majorité des clauses d'IVC.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon l'année

	2005	2006	2007	2008
Secteurs				
Secteur public	2,3	2,6	3,4	3,5
Secteur privé	2,4	2,2	3,2	2,7
Toutes les industries/sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	2,3	2,5	3,3	3,3
Sans IVC	2,3	2,5	3,3	3,4
Avec IVC	2,5	2,7	3,4	2,2
Moyenne annuelle de 1re année	2,1	2,4	3,8	3,6
Sans IVC	2,1	2,4	3,9	3,8
Avec IVC	2,6	2,7	3,5	1,9
Industries				
Industries primaires	3,1	2,8	4,7	4,3
Services publics	2,6	2,3	3,8	2,2
Construction	2,5	3,6	3,3	5,4
Fabrication	2,4	2,4	2,5	1,6
Commerce de gros et de détail	2,0	1,2	2,4	2,9
Transport	2,9	2,1	2,7	3,0
Information et culture	2,4	2,5	3,0	2,0
Finance et services professionnels	2,3	2,5	3,5	2,9

	2005	2006	2007	2008
Éducation, santé et services sociaux	2,1	2,6	3,5	3,9
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,9	3,3	1,9
Administration publique	2,5	2,8	3,5	2,8
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	2,0	1,7	1,6	5,0
Île-du-Prince-Édouard	2,5	2,7	2,8	3,0
Nouvelle-Écosse	3,3	3,2	3,0	3,8
Nouveau-Brunswick	3,1	3,0	2,5	3,7
Québec	1,6	2,0	3,2	2,4
Ontario	2,7	2,5	3,0	2,6
Manitoba	2,9	2,6	3,0	3,4
Saskatchewan	2,0	2,1	4,1	5,1
Alberta	3,0	3,4	4,9	4,8
Colombie-Britannique	0,5	2,5	3,0	2,7
Territoires	3,0	3,1	3,0	4,4
Multiprovince	4,9	3,8	4,0	-
Sphère de compétence fédérale	2,6	2,3	2,9	2,9

Note : *Les données de 2008 vont de janvier à décembre.*

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon les secteurs public et privé, données chronologiques depuis 1988

Année	Public	Privé	Les deux secteurs
1988	4,0	5,0	4,4
1989	5,2	5,2	5,2
1990	5,6	5,7	5,6
1991	3,4	4,4	3,6

Année	Public	Privé	Les deux secteurs
1992	2,0	2,6	2,1
1993	0,6	0,8	0,7
1994	-0,0	1,2	0,3
1995	0,6	1,4	0,9
1996	0,5	1,7	0,9
1997	1,1	1,8	1,4
1998	1,6	1,8	1,7
1999	1,9	2,7	2,2
2000	2,5	2,4	2,5
2001	3,4	3,0	3,3
2002	2,9	2,6	2,8
2003	2,9	1,2	2,5
2004	1,4	2,3	1,8
2005	2,3	2,4	2,3
2006	2,6	2,2	2,5
2007	3,4	3,2	3,3
2008	3,5	2,7	3,3

Note : *Les données de 2008 vont de janvier à décembre.*

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les Notes techniques (format PDF, 200 ko).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, RHDCC.

AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

Des tableaux plus détaillés (format PDF, 325 ko) indiquent le nombre de conventions, le nombre d'employés et la durée selon le mois, le trimestre et l'année pour les secteurs public et privé, les sphères de compétence et les industries.

Les principales ententes conclues en décembre 2008

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Fabrication				
ArcelorMittal inc. Contrecoeur, Québec Synd. intl. des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes (FAT-COI/CTC) employés de production	1 400	1,3*	12,0	31 jan 2010
Catalyst Paper Corporation Crofton, Colombie-Britannique Pulp, Paper and Woodworkers of Canada (CSC) employés de moulin	560	2,5	48,0	30 avr 2012
Rio Tinto Alcan Alma, Québec Synd. intl. des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes (FAT-COI/CTC) employés de production et préposés à l'entretien	710	2,8	12,0	31 déc 2011
Rio Tinto Alcan Jonquière, Québec Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres trav. et travailleuses du Canada (TCA Canada) (CTC) employés d'usine et préposés à l'entretien, gens de métier	1 250	2,8	12,0	31 déc 2011
4 conventions	**3 920**	**2,2**	**17,1**	

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Transport				
Société canadienne des postes à l'échelle du Canada, Multiprovince Alliance de la Fonction publique du Canada (CTC) employés des services techniques, employés des services administratifs et de soutien	2 100	2,6*	48,0	31 août 2012
1 convention	**2 100**	**2,6**	**48,0**	
Finance et services professionnels				
G4S Service Valeurs (Canada) Ltée, à l'échelle de la province, Alberta; à l'échelle de la province, Manitoba; et à l'échelle de la province, Saskatchewan Teamsters Canada (CtW/CLC) employés du service de camions blindés	520	4,3	36,0	31 mai 2010
Manitoba Public Insurance Corporation à l'échelle de la province, Manitoba Syndicat des employés de la fonction publique et des employés généraux du Manitoba (CTC) employés de bureau et employés des services techniques	1 710	2,9	47,8	22 sep 2012
2 conventions	**2 230**	**3,2**	**45,2**	
Éducation, santé et services sociaux				
Capital Care Group and St. Joseph's Auxiliary Hospital Edmonton, Alberta Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Synd. ind. national) employés de soutien et infirmières auxiliaires autorisées	1 000	7,3	48,0	30 jun 2012
Emergency Health Services Commission Vancouver, Colombie-Britannique Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) techniciens ambulanciers et répartiteurs	3 400	2,0	12,0	31 mar 2009

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'échelle de la province, Nouveau Brunswick Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (Synd. ind. national) enseignants à l'élémentaire et au secondaire	8 000	3,7	48,0	29 fév 2012
Grant MacEwan College Edmonton, Alberta MacEwan Staff Association (Synd. ind. local) employés de bureau, préposés à l'entretien et employés des services techniques	700	4,5	24,0	30 jun 2011
Conseil des écoles catholiques romaines séparées St. Paul, division n° 20 Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de soutien	600	4,2	36,0	31 déc 2010
Université de Guelph Guelph, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) auxiliaires à l'enseignement	780	3,0	12,0	31 aoû 2009
6 conventions	**14 480**	**3,5**	**36,0**	
Administration publique				
Toronto Police Services Board Toronto, Ontario Toronto Police Association (Synd. ind. local) agents de police	5 420	3,3	36,0	31 déc 2010
Toronto Police Services Board Toronto, Ontario Toronto Police Association (Synd. ind. local) cadets de police	1 350	3,3	36,0	31 déc 2010
Toronto Police Services Board Toronto, Ontario Toronto Police Association (Synd. ind. local) employés de bureau et employés des services techniques	860	3,3	36,0	31 déc 2010

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Ville de Vancouver Vancouver, Colombie-Britannique Association internationale des pompiers (FAT-COI/CTC) pompiers	800	4,2	39,0	31 mar 2010
Ville de Winnipeg Winnipeg, Manitoba Association des fonctionnaires de Winnipeg (Synd. ind. local) employés des services administratifs et employés des services techniques	620	2,4	36,0	11 oct 2011
5 conventions	**9 050**	**3,3**	**36,3**	
Conventions avec IVC - 2 conventions	**3 500**	**2,1**	**33,6**	
Conventions sans IVC - 16 conventions	**28 280**	**3,4**	**35,3**	
Toutes les conventions - 18 conventions	**31 780**	**3,2**	**35,2**	

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les Notes techniques (format PDF, 200 ko).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, RHDCC.

Négociations clés en cours et à venir

visant 500 employés ou plus

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Sphère de compétence fédérale				
Secteur public				
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	57 860	N/MED/ ARB/PR	sep 06 - jan 08
Agence du revenu du Canada	IPFPC	10 440	MED	déc 07
Agence canadienne d'inspection des aliments	IPFPC/AFPC	5 490	N/PR	jun 07/mai 08
Parcs Canada	AFPC	4 320	PR	aoû 07
Conseil national de recherches du Canada	IPFPC/AECR	3 530	N/PR	mar 07/avr 08
Ville d'Ottawa - OC Transpo	SUT	2 300	ARB	mar 08
Marine Atlantique	TCA Canada	780	CO	déc 07
Secteur privé				
CBC/Radio Canada	Divers syndicats	7 600	N/PR	mar 09
Chemins de fer nationaux du Canada	Divers syndicats	1 920	N	déc 08
Bell Canada (Ont. et Qc)	SCEP	1 430	N	nov/déc 08
Greyhound Canada Transportation Group	SUT	1 050	N	déc 08
Association des employeurs maritimes (Qc)	SCFP	830	N	déc 08

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Sphères de compétence provinciale et territoriale				
Secteur public				
Conseils scolaires de l'Ontario	FEEO/FEESO	83 850	N	août 08
Saskatchewan Association of Health Organizations	SCFP/UIES/SFPS	24 800	N	mar 08
Ville de Montréal	Divers syndicats	15 350	N/ARB	déc 06
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	Newfoundland and Labrador Association of Public and Private Employees	14 185	PR	mar 08
Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	PR	mar 08
Gouvernement de l'Ontario	SEFPO/Police provinciale de l'Ontario	10 770	N	déc 08
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	Enseignants	10 500	PR	jul 08
Ville d'Ottawa	SCFP/IPPM	10 140	N	déc 08
Ville d'Edmonton	Divers syndicats	8 400	N	déc 08
Ville de Calgary	SCFP/Police	6 780	N	jan 09
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	Infirmières	4 800	CO	jun 08
Croix-Rouge canadienne, Services de santé communautaire (Ont.)	UIES	3 000	N	jul 08
Hydro-Québec	Ingénieurs	1 490	N	déc 08
Ville de Québec	Divers syndicats	1 310	N/ARB	déc 06

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Halifax Regional Municipality	SCFP/Nova Scotia Union of Public and Private Employees	1 130	N	oct 08
Ville de Winnipeg	Pompiers	880	ARB	déc 07
Secteur privé				
ATCO Gas (Alb.)	Natural Gas Employees' Association	1 840	PR	déc 08
Cargill Ltd. (Alb.)	TUAC	1 600	N	déc 08
Motor Coach Industries Limited (Man.)	AIMTA	780	N	fév 09
Lear Canada (Ont.)	TCA Canada	740	CO	nov 08

* ARB - Arbitrage
AT - Arrêt de travail
CO - Conciliation
MED - Médiation
MaAT - Médiation après arrêt du travail
N - Négociation
NPA - Négociation postérieure à l'arbitrage
NaAT - Négociation après un arrêt de travail
NPC - Négociation postérieure à la conciliation
NPM - Négociation postérieure à la médiation
PR - Projet de règlement

un

Négociations à venir

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Ville de Toronto	SCFP	29 100	déc 08
Gouvernement de l'Ontario	Association des employés et employées gestionnaires, administratifs et professionnels de la Couronne de l'Ontario	7 000	mar 09
Ontario Power Generation Inc.	SCFP	6 940	mar 09
Association des hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	6 540	mar 09
Nova Scotia Association of Health Organizations	SCFP/TCA Canada	5 700	mar 09
Régie des alcools de l'Ontario	SEFPO	5 500	mar 09

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Société canadienne des postes	AOPC	3 100	mar 09
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	AFPC	2 500	mar 09
NAV CANADA	TCA Canada	2 300	mar 09
Wagon d'acier national limitée	USWA	2 170	avr 09
No Frills Franchise Stores (Ont.)	TCA Canada	1 500	jan 09
Riscon Services Limited s/n Garda of Canada (Ont.)	Teamsters	1 200	mar 09
Entreprises Cara Limitée (Ont.)	Teamsters	1 140	jan 09
Ministère de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard	IUOE	610	mar 09

Principaux arrêts de travail

impliquant 500 employés ou plus du **29 janvier au 12 février 2009**

Une mise à jour du rapport hebdomadaire et une liste complète sont disponibles à : Arrêts de travail au Canada.

Employeur, emplacement, syndicat et employés	Litige(s)	Début	Fin
Ville d'Ottawa - OC Transpo Ottawa, Ontario Syndicat uni du transport 2 300 chauffeurs, répartiteurs et préposés à l'entretien	Horaire et sous-traitance	10 déc 2008	31 jan 2009
Université York Toronto, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique 3 350 professeurs et assistants à l'enseignement	Non disponible	6 nov 2008	30 jan 2009

Effectifs syndicaux au Canada – 2008

Une enquête est menée chaque année par la Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail auprès des organisations de travailleurs et travailleuses impliquant des syndicats nationaux et internationaux comptant un membre ou plus au Canada. L'enquête se fonde sur les déclarations des organisations de travailleurs et de travailleuses. L'enquête de 2008 a recueilli des données auprès de 503 organisations.

Les informations recueillies au cours de la dernière enquête indiquent que 4 592 247 travailleurs étaient membres d'un syndicat en 2008. Cela représente une légère augmentation de 39 020 membres par rapport aux 4 441 000 membres recensés en 2007. Par conséquent, le taux de syndicalisation (nombre de membres d'un syndicat représenté en pourcentage du nombre d'emplois non agricoles rémunérés) atteignait 30,4 % en 2008.

Syndicats comptant le plus grand nombre de membres – 2008

Nom et affiliation	Nombre de membres
Syndicat canadien de la fonction publique – CTC	570 000
Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public – CTC	340,000
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes – FAT-COI/CTC	280,000
Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA Canada) – CTC	255,000
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada – CTC	245,327

Veuillez trouver l'analyse complète à Effectifs syndicaux au Canada, (format PDF, 225 ko). Profitez du Répertoire des organisations de travailleurs et de travailleuses au Canada pour obtenir de l'information sur les syndicats.

À paraître dans le prochain numéro

- Liste des conventions collectives en cours
- Négociations clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour

Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel.
Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants sont traités :

- négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieux de travail.

Pour plus d'information ainsi que la liste complète des produits et services, visitez http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/relations_travail/info_analyse/effectifs_syndicaux/index.shtml ou veuillez communiquer avec :
Services à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau au 1-819-997-3117

Liste de distribution – ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail*, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.
Je désire M'INSCRIRE sur la liste de distribution.
Je désire RETIRER mon nom de la liste de distribution.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE